

Francophonies d'Amérique



Louis Gagnon, *Louis XIV et le Canada : 1658-1674*, Québec, Les Éditions du Septentrion, 2011, 202 p.

Constance Cartmill

Numéro 31, printemps 2011

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1008553ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1008553ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Cartmill, C. (2011). Compte rendu de [Louis Gagnon, *Louis XIV et le Canada : 1658-1674*, Québec, Les Éditions du Septentrion, 2011, 202 p.] *Francophonies d'Amérique*, (31), 152–155. <https://doi.org/10.7202/1008553ar>

Brazeau, venue se créer une nouvelle vie en Nouvelle-France : propriétaire d'une taverne à Montréal, sa réputation fut maintes fois compromise. À l'opposé de cette dernière se trouve la cantatrice québécoise Emma Lajeunesse, dite Albani, qui a connu une brillante carrière dans toutes les grandes maisons d'opéra en Europe.

Voilà donc quelques aperçus des quinze récits qui s'étalent du ^{xvii}^e au ^{xx}^e siècle et se révèlent tous pleins de détails, de contrastes, de suspense et de couleurs. À la fin du livre se trouvent aussi, pour chacune des femmes, de deux à cinq références et les liens consultés (le site de Radio-Canada en fournit d'autres), ce qui permet d'exploiter le livre dans des cours, peut-être pas dans des cours d'anthropologie car les références sont trop minces, mais des cours d'études sur les femmes dans lesquels on pourrait s'interroger sur la représentation des femmes en littérature, en art, en histoire et dans cet ouvrage. Et les professeurs d'histoire pourraient remettre en question, par l'entremise de quelques cas bien choisis, le discours historiographique normatif et les grandes lacunes qu'il crée dans leur discipline.

Pour conclure, on ne peut pas ne pas mentionner le sous-titre malheureux au masculin : tous ceux qui connaissent la série originale sauront qu'hommes et femmes « oubliés » se côtoyaient joyeusement d'une émission à l'autre. Mais celle qui regarde la couverture pour la première fois et sans préavis reste incrédule devant l'accord au masculin pluriel après un pronom bien au féminin pluriel. Ce mal-là, il est fait (même si la quatrième de couverture remet les pendules à l'heure). Après avoir été privilégiées dans ce premier tome, les femmes se retrouvent subsumées sous le genre du plus fort, rôle stéréotypé que l'ouvrage tente de déconstruire... Pour terminer sur une note plus positive : très réussie s'avère l'iconographie de Francis Back, qui a créé deux dessins pour chaque femme, le premier évocateur de ses activités, de son caractère et de son époque, le second montrant les espaces précis où chacune a évolué en Amérique du Nord.

Monika Boehringer
Université Mount Allison

Louis Gagnon, *Louis XIV et le Canada : 1658-1674*, Québec, Les Éditions du Septentrion, 2011, 202 p.

Le début du règne absolu de Louis XIV aurait pu être une période prometteuse pour la Nouvelle-France. Mais dès 1674, les ambitions

entretenues par les sympathisants de la colonie, des « visionnaires » tels que Vauban, maréchal de France, l'intendant Talon et le gouverneur Frontenac, semblaient déjà vouées à l'échec. Qu'est-ce qui aurait pu arriver de si dramatique en si peu de temps pour reléguer le Canada à son triste destin ? Telle est la question qui semble obséder Louis Gagnon dans son étude des enjeux géopolitiques d'une période cruciale dans l'histoire du Canada sous le régime français. Car le rêve d'un nouveau royaume français magnifique et prestigieux existait bel et bien dans l'esprit de beaucoup de gens à l'époque, mais sans l'appui concret du roi français, ce rêve devait rester une illusion.

Afin d'assurer la réussite de la colonie, une double stratégie, dont on fait part au jeune roi et à son *alter ego* Jean-Baptiste Colbert (secrétaire d'État à la marine, au commerce et aux colonies), s'impose : la « réduction » des Iroquois et l'accroissement de la population canadienne. En 1665, « l'année des grandes espérances » (p. 69), Louis XIV entreprend donc une guerre offensive contre l'une des nations iroquoises, tout en insistant sur une stratégie d'accommodement avec les tribus plus pacifiques. C'est vers cette époque d'ailleurs que les Jésuites commencent à voir une diminution de leur influence en faveur du gouverneur, qui représente l'autorité royale. Mais la politique coloniale de peuplement se révèle bientôt insuffisante, car le roi décide de limiter l'émigration, ne disposant pas d'assez de « sujets inutiles ». Il faut donc encourager les mariages dans la colonie (d'où l'envoi de quelques centaines de « filles à marier », mais pas beaucoup plus), dissuader les soldats de retourner en France et, enfin, « former un seul peuple, Français et *Sauvages* confondus » (p. 106), en favorisant les mariages et l'éducation des enfants amérindiens. Cette politique de Richelieu, abandonnée par les Jésuites, aurait été reprise par Colbert, et ce, malgré la difficulté bien attestée d'assimiler ou de « franciser » les peuples des Premières Nations.

Dans un premier temps, Louis XIV semble reconnaître aussi la nécessité de créer les conditions favorables au commerce, dont une marine de guerre capable de faire face à celles de l'Angleterre et de la Hollande. Néanmoins, malgré ses efforts, Colbert ne réussit pas à transmettre au roi son enthousiasme pour la restauration de la marine royale, dont dépend évidemment l'avenir de la colonie. Une trop grande prudence semble empêcher le roi de prendre des décisions qui auraient agrandi et renforcé la position stratégique de la colonie, par exemple la prise de possession de la Nouvelle-Hollande (qui comprend aujourd'hui la ville de New York),

projet présenté au roi, qui le rejette aussitôt. Ses ambitions étaient toutes pour l'Europe et non pour l'Amérique.

On a l'impression que Gagnon veut régler des comptes avec le régime français et, en particulier, sa négligence envers la Nouvelle-France, une colonie qui, grâce à ses richesses naturelles et à sa vaste étendue, aurait pu devenir un grand pays puissant, en mesure de dépasser un jour la métropole (ainsi que le fera plus tard la Nouvelle-Angleterre). Louis XIV était en fin de compte trop « imbu de lui-même et de sa gloire » (p. 162) pour consacrer à sa colonie d'outre-mer les ressources nécessaires pour la relever quand elle en avait le plus besoin. Le Roi-Soleil aurait manqué tout simplement de vision, en croyant que sa plus grande renommée ne pouvait venir que de ses conquêtes militaires en Europe, d'où la nécessité d'entretenir une série de guerres interminables qui épuisèrent assez rapidement les trésors du royaume. (Le portrait de Louis XIV esquissé par Gagnon fait penser, certes, à George W. Bush.) Par ailleurs, l'absolutisme de Louis XIV s'accordait très mal avec l'esprit de liberté et d'indépendance du Nouveau Monde qui devenait de plus en plus difficile à étouffer – « vive le Québec libre », en effet ! Gagnon rappelle une autre phrase célèbre, celle de Voltaire, selon qui le Canada n'était que « quelques arpents de neige », dont la France n'avait pas tellement à s'inquiéter. Mais le philosophe des Lumières « n'était pas un visionnaire, contrairement à Vauban » (p. 162), l'« ardent défenseur de la cause canadienne » (p. 20). Gagnon dénigre d'une façon similaire le baron de Lahontan, qui aurait été le premier à confondre les « filles du roi » avec des « filles publiques ». Gagnon précise que l'auteur connu pour ses récits de voyage, la source de cette légende notoire, était un « déserteur passé au service de Frédéric IV du Danemark » (p. 174) – Radisson et Des Groseilliers n'auraient donc pas été les derniers à trahir les intérêts français. À la fin de l'ouvrage se trouve un curieux « supplément d'histoire » sur cette question toujours préoccupante des « filles du roi » : il s'agit de contrecarrer « une certaine hagiographie trop souvent portée sur le misérabilisme » (p. 181). Au contraire, les filles envoyées par le roi et destinées au mariage pour le peuplement de la colonie auraient eu au moins la possibilité d'une existence bien plus heureuse dans « une terre d'avenir », à la différence de celles condamnées à vivre en France dans la misère, sans avenir et sans espoir.

Le grand atout de ce livre réside dans le fait que Gagnon laisse souvent la parole aux principaux acteurs et témoins de l'époque par l'entremise de

leurs correspondances et mémoires, et notamment Louis XIV et Colbert, Marie Guyart dite de l'Incarnation, Pierre Boucher (le gouverneur de Trois-Rivières) et Vauban. Plutôt que d'alourdir la lecture, le recours fréquent et stratégique à ces voix du passé offre de nouvelles perspectives fascinantes sur une brève période révolue dont on aurait pu méconnaître l'importance pour l'histoire canadienne et québécoise. Il s'agit, pour Gagnon, de retracer l'histoire de ce qui aurait pu être, et peut-être pour certains, de ce qui aurait dû être : « Le rêve d'un grand pays restera enfoui dans la mémoire collective des gens d'ici, les *habituéés au pays* » (p. 162).

Constance Cartmill
Université du Manitoba

John Winslow, *Journal de John Winslow à Grand-Pré*, traduit par Serge Patrice Thibodeau, Moncton, Éditions Perce-Neige, 2010, 311 p.

En ce qui concerne la Déportation des Acadiens de 1755, il est souvent difficile de départager le mythe de la réalité. Rien de tel alors que la lecture du journal de John Winslow, « *the single most significant document of the Acadian removal*⁶ », pour réviser notre représentation de cet événement déterminant de l'histoire acadienne. C'est à Serge Patrice Thibodeau, poète acadien et directeur littéraire des Éditions Perce-Neige, que revient le mérite d'avoir entrepris et mené à terme le projet de longue haleine de rendre ce document historique accessible, en le traduisant en français et en le mettant en circulation. À en juger par la réception enthousiaste de l'ouvrage, on est maintenant prêt à se libérer du mythe.

Adjoint du colonel Charles Lawrence, qui a orchestré la Déportation, le lieutenant-colonel John Winslow (1703-1774) était chargé de l'expulsion des Acadiens de Grand-Pré et de la région des Mines. À la manière du XVIII^e siècle, son journal militaire est constitué de documents variés, y compris des notes personnelles, des copies de sa correspondance avec les divers autres responsables de la Déportation, quelques pétitions officielles signées par des Acadiens, des copies de ses déclarations publiques et des notes sur le bétail et autres effets réquisitionnés aux Acadiens.

⁶ « [...] en soi le document le plus important de la Déportation des Acadiens » (John Mack Faragher, *A Great and Noble Scheme: The Tragic Story of the Expulsion of the French Acadians from Their American Homeland*, New York et Londres, W.W. Norton & Company, 2005, p. 337). (Nous traduisons.)